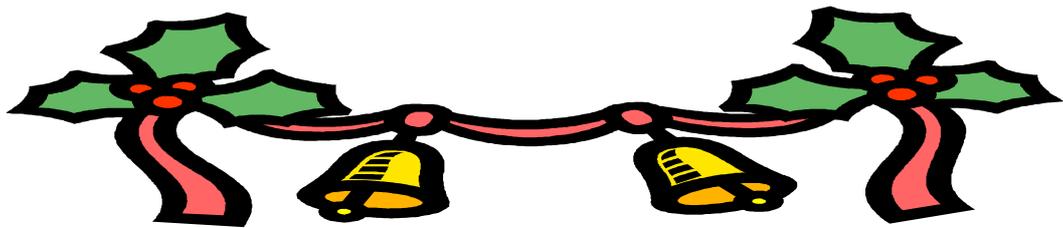


CHAVEIGNES

En direct de la Mairie



Numéro 23 - décembre 2007
... En direct de la Mairie
Périodique d'informations municipales

MOT DU MAIRE

Cette année 2007 s'estompe, 2008 pointe à l'horizon avec les dates officielles des élections municipales : les 9 et 16 mars,.

La mandature d'un septennat s'achève donc. C'est pourquoi j'aimerais vous exposer dans ses grandes lignes le bilan du travail (hormis le quotidien) réalisé par l'équipe municipale pendant cette période qui m'a paru courte. Chacun pourra mesurer l'évolution de notre commune de Chaveignes

- ✓ 4^{ème} et dernière tranche de l'assainissement collectif
- ✓ Construction de quatre logements communaux
- ✓ Réhabilitation du logement social dans le bourg (programme Palulos)
- ✓ Agencement et agrandissement de la salle des fêtes
- ✓ Restauration de notre bourg
- ✓ Chauffage de l'église, toiture du presbytère, installation du tombeau mérovingien, sécurisation de la cloche
- ✓ Réfection des routes, éclairage public, trottoirs, fleurissement,
- ✓ Achat de gros matériel communal (tracteur, camion ...)
- ✓ Agrandissement du cimetière
- ✓ Lotissement de Champvent (viabilisation pour 9 lots à construire)
- ✓ Achat de terrains pour l'évacuation des eaux pluviales dans certaines zones sensibles
- ✓ Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme - organisation foncière). Cette dernière étape prévoit, non sans difficultés, les aménagements urbains pour un développement durable (10 à 15 ans) de Chaveignes. Début février 2008, l'étude d'un zonage possible, ni immuable, ni figé, vous sera présenté.

Avec le projet touristique du « Relais du « Plessis », Route de Thuet, des locaux commerciaux rue de la Grenouillère et l'agrandissement d'Intermarché, la commune s'est engagée à remodeler et sécuriser ces zones d'activités bénéfiques et indispensables à notre économie communale et cantonale. Je vous rassure la vitalité et le développement de Chaveignes ne s'arrête pas là. L'aménagement urbain me semble être une des priorités de ces années à venir pour assurer le bien être quotidien de chacun.

Pour l'heure, le Conseil Municipal et moi-même vous invitons toutes et tous, pour les vœux traditionnels en notre salle des fêtes le vendredi 18 janvier 2008 à 19 h 30.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et à tous nos meilleurs vœux de santé et de plénitude pour cette nouvelle année 2008.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 90 236.49 €
Dépenses de l'exercice	257 657.93 €
Recettes de l'exercice	363 005.60 €
Résultat de clôture	+ 195 584.16 €

Section d'investissement

Résultat reporté	+ 52 290.87 €
Dépenses de l'exercice	295 886.20 €
Recettes de l'exercice	216 658.57 €
Résultat de clôture	- 26 936.76 €

Restes à réaliser

Dépenses	46 250.00 €
Recettes	12 103.00 €

Résultat définitif + 134 500.40 €

Affectation du résultat : 61 083.76 €

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

BUDGET PRIMITIF 2007

Section de fonctionnement

équilibrée en recette et en dépense 477 818.40 €

Section d'investissement

équilibrée en recette et en dépense 543 336.76 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe d'habitation	8.37 %
Taxe foncière (bâti)	11.55 %
Taxe foncière (non bâti)	34.21 %
Taxe professionnelle	7.15 %

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT :

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Section de fonctionnement

Résultat reporté	+ 24 340.36 €
Dépenses de l'exercice	85 919.34 €
Recettes de l'exercice	90 710.52 €
Résultat de clôture	+ 29 131.54 €

Section d'investissement

Résultat reporté	- 4 762.09 €
Dépenses de l'exercice	16 092.77 €
Recettes de l'exercice	18 494.78 €
Résultat de clôture	- 2 360.08 €

Restes à réaliser

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €

Résultat définitif + 26 771.46 €

Affectation du résultat 2 360.08 €

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT :

BUDGET PRIMITIF 2007

Section d'exploitation

équilibrée en recette et en dépense à : 94 144.46 €

Section d'investissement

équilibrée en recette et en dépense à : 32 733.08 €

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT :

PREVISIONS

Section de fonctionnement

équilibrée en recette et en dépense à 261 000.00 €

Section d'investissement

équilibrée en recette et en dépense à 261 000.00 €

SUBVENTIONS VERSEES

ADMR	150 €
Anciens combattants Chaveignes	60 €
Automne paisible	150 €
Chaveignes Accueil	152 €
Club de la Bonne Entente	152 €
Comice Agricole	60 €
Comité des Fêtes	
(avec prise en compte du feu d'artifice)	1 200 €
Halte garderie Caramel	100 €
Restos du Cœur	200 €
Syndicat de Chasse Chaveignes	152 €
Union commerciale Chaveignes	152 €
Chambre de métiers	110 €
GIPSIL	150 €
Maison Familiale Azay Le Rideau	55 €
Prévention Routière	30 €
Maison Familiale Coulans	55 €
Safraniers de Touraine	152 €
Vienne Appart	120 €
MFR - IREO	55 €
Damour GAEC (jachère fleurie)	150 €
USEP Champigny Sur Veude	
(animation cirque à l'école)	80 €

TRAVAUX

RESTAURATION DE LA TOITURE PRESBYTERE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Acceptation du devis établi par l'entreprise SIMONNEAU Jean-Claude pour un montant de 10 590.60 € H.T.

ZINGUERIE POUR LA MAIRIE

Acceptation du devis établi par l'entreprise SIMONNEAU Jean-Claude pour un montant de 1906.00 € HT et demande d'une subvention auprès du Conseil Général.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

- ✓ Création d'un poste de rédacteur principal à temps non complet (soit 22 heures hebdomadaires) et suppression du poste de rédacteur à compter du 1er janvier 2007
- ✓ Emploi à durée déterminée d'un remplaçant pendant l'arrêt maladie d'un employé d'entretien par l'intermédiaire de l'association intermédiaire Agir Pour l'Emploi. Remplacement de Nadine MOREAU par Isabelle GILLES

RÉSEAUX

TRAVAUX DE « LA GRENOUILLERE »

Projet de réalisation des travaux d'extension et d'amélioration de réseaux sont nécessaires : électricité, eaux pluviales avec l'acquisition d'un terrain pour l'installation d'un bassin de rétention d'eau et voirie, demande d'une subvention parlementaire et approbation du plan de financement suivant :

Dépenses

Réseau électrique	11 016.00 €
Eaux pluviales	114 820.00 €
Voirie	83 242.50 €
Acquisition du terrain	7 235.00 €
TOTAL HT	216 313.50 €

Recettes

Subvention parlementaire	20 000.00 €
Emprunt	178 000.00 €
Autofinancement	18 313.50 €
TOTAL HT	216 313.50 €

EXTENSION RESEAU « ALLEE DE VERRIERES »

- ✓ Assainissement des eaux usées par VEOLIA EAU pour un montant de 3 175, 73 € H.T.
- ✓ Eclairage public, fourreau électrique, fourreau téléphonique par VEOLIA EAU pour un montant de 1 600.32 € HT
- ✓ Réfection du chemin par GFTP pour un montant total HT de 3 420.00 € Ht

ECLAIRAGE PUBLIC

Acceptation du devis établi par INEO pour un montant HT de 6125.88 € pour l'extension de l'éclairage public et la pose de prises électriques sur les mâts Route de Thuet et demande d'une subvention auprès du SIEIL pour 2007.

Acceptation du devis établi par INEO pour un montant HT de 19 786.20 € pour l'extension de l'éclairage public et la pose de prises électriques sur les mâts Rue de la Grenouillère et Carrefour du Gué Roger et demande d'une subvention auprès du SIEIL pour 2008.

ASSAINISSEMENT

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif des eaux usées pour les exercices 2004 à 2006.

CONVENTION ASSAINISSEMENT

Approbation d'une convention relative à l'entretien du réseau d'assainissement collectif pour une durée de 2 ans avec l'entreprise VEOLIA EAU

AVENANT POUR BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

Facturation de l'abonnement de chaque habitation ou local individuel situés dans des groupements d'habitations ou de locaux raccordés au réseau d'assainissement collectif des eaux usées par un seul branchement en commun suivant le tarif en vigueur.

VOIRIE

DECLASSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N° 301

Classement dans la voirie départementale de la VC 301. Celle-ci portera le numéro de RD 361.

POINTE DU TERRAIN A L'ANGLE DE LA ROUTE DE TOURS ET DU CHEMIN ROUTE DE TOURS

Achat de la pointe de la parcelle D 755 pour l'€uro symbolique à Monsieur et Madame GILBERT Claude.

URBANISME

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE POUR LE MATERIEL COMMUNAL

Construction d'un garage de matériel communal avec dépôt d'un permis de construire, demande de subvention et acceptation du plan de financement suivant :

Dépenses

Montant TTC ----- 55 191.01 €

Recettes

Subvention du Conseil Général ----- 16 160.00 €

Autofinancement ----- 39 031.01 €

Total ----- 55 191.01 €

PERMIS DE CONSTRUIRE : APPLICATION DE LA PARTICIPATION POUR VOIE ET RESEAU (PVR)

Engagement des travaux d'adaptation des réseaux « Allée de Verrières » dont le montant total estimé et restant à la charge de la commune s'élève à 17 727.70 € HT. Les propriétés foncières concernées sont situées de part et d'autre de l'allée de Verrières sur les parcelles ZN 50, 51, 78 et 79. Les propriétaires paieront le montant de la Participation pour Voie et

Réseau (PVR) soit 1.28 € le mètre carré de terrain desservi sur une profondeur de 80 mètres (au maximum) au moment de la construction de leur maison.

DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME

Avis favorable aux demandes de Certificat d'Urbanisme :

- ✓ au lieu-dit « Chauvin » sur la parcelle ZN 12 qui est desservie en eau, électricité et voirie, sous réserve qu'un accès à la parcelle ZN 11 soit maintenu (par la RD 757 ou par tout autre moyen) et qu'un aménagement du CR 37 soit réalisé (élargissement de la voie).
- ✓ au lieu-dit « Chizeray » sur la parcelle ZP 31 et sa prise en compte dans le plan local d'urbanisme.
- ✓ au lieu-dit « Les Lisons » sur les parcelles ZN 70 (deux constructions) pour la partie actuellement plantée en vigne, zone prévue comme possible à urbaniser dans la proposition du PLU en cours d'élaboration. Cette parcelle longe la route départementale et est accessible également par un chemin de terre communal (ZN 62).

Avis défavorable aux demandes de Certificat d'Urbanisme au lieu-dit « Les Courtils » sur les parcelles ZN 41 et 37.

REFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE :

PROTOCOLE

ENTRE LA DDE, L'ETAT ET LA COMMUNE

Autorisation de signature du protocole entre la Direction Départementale de l'Équipement, le préfet et la commune ayant pour objet de renforcer les contraintes et rappeler les obligations de chaque acteur en matière d'urbanisme.

EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE

AU LIEU-DIT « LE GRIPPAULT »

PARTICIPATION DES PROPRIETAIRES

Acceptation de l'extension du réseau d'électricité pour l'ensemble des parcelles AC 4 - 224 sous réserve et au moment de la réalisation du projet. La part communale s'élève à 3 780.00 Euros et une participation de 3 024.00 Euros est demandée au propriétaire.

PLAN LOCAL D'URBANISME : ETUDE DES ZONAGES

Discussion relative aux différentes zones.

✓ Route de Thuet : création d'une zone 2AU à partir de la parcelle ZN 34 jusqu'à la parcelle ZN 24 incluses sur une profondeur d'environ 65 mètres parallèlement à la route. Après les 65 mètres, la zone sera en N.

✓ Route de Tours : extension de la zone UBb sur la parcelle ZN 70 sur une profondeur d'environ 30 mètres parallèlement à la route et sur la totalité de la parcelle ZN 12

✓ Rue de Verrières : extension de la zone UAb sur une profondeur d'environ 50 m parallèlement à la route sur les parcelles ZM 15 – 16 et sur la totalité de la parcelle ZM 17

✓ Rue du 19 mars : la zone 2AU ne comporte que la parcelle AB 74 dans l'avenue Le Sablon, Derrière la parcelle AB 13, la zone sera naturelle.

✓ Lieu-dit « Chizeray » : la totalité de la parcelle ZP 31 sera en zone AU.

✓ Le Bourg : création d'une NLa comprenant :

✓ une partie de la parcelle ZL 61 à partir d'une perpendiculaire partant derrière le four à pain au chemin rural 12 jusqu'à la parcelle ZL 36

✓ une partie de la parcelle ZL 63 à partir d'une limite du chemin rural 12 à l'angle de la parcelle ZI 43 jusqu'à la route départementale,

✓ les parcelles ZL 50, 46 et ZI 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56

PROJET DU LOTISSEMENT A CHAMPVENT

CHOIX DE MAITRISE D'ŒUVRE

Acceptation des devis suivants :

Travaux de viabilisation :

DDE de Chinon ----- 8 040.00 €HT

Mission de maîtrise d'œuvre partielle :

Atelier 8 ½ ----- 3 500.00 €HT

CESSION DE TERRAIN

Achat du passage correspondant à une partie de la parcelle ZM 35 au lieu-dit « Chauvin » (3 mètres de large et 22 mètres de long) par la commune pour l'euro symbolique à la condition que celle-ci clôture ledit passage le long de la propriété de Monsieur HODELIN, crée une allée gravillonnée et veille à son entretien.

CONVENTION DE SERVITUDE

Signature d'une convention de servitude avec la commune et Monsieur Serge HODELIN pour le passage d'une canalisation pour l'évacuation des eaux pluviales sur sa parcelle ZM 35 au lieu-dit « Chauvin ».

AVANT PROJET DU LOTISSEMENT

Approbation de l'avant-projet du lotissement au lieu-dit « Champvent » - travaux de viabilisation sur la parcelle ZM 23.

ECHANGE DE TERRAIN

Echange des terrains suivants : la commune cède 59.50 m² du terrain ZM 23 à Mr CANESSE qui cède 59.20 m² du terrain D 270 à la commune qui s'engage à installer une clôture de 1.50 m.

MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS

Acceptation du devis de mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour la réalisation du lotissement établi par BATEC pour un montant HT de 1237.50 €

NON ASSUJETTISSEMENT A LA TVA

Le budget « lotissement » ne sera pas assujéti à la TVA.

PERMIS DE LOTIR

Acceptation du projet relatif au lotissement prévu à Champvent et dépôt du dossier de permis de lotir auprès de la Direction Départementale de l'Équipement de Chinon.

APPEL D'OFFRE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Attribution du marché relatif à la réalisation du lotissement au lieu-dit « Champvent » à l'entreprise EUROVIA CENTRE LOIRE dont l'offre s'élève à 274 581.80 €uros HT.

PRESTATAIRE POUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

Choix pour la construction de trois logements locatifs dans les conditions où Touraine Logement achète les deux terrains de 705 m² chacun au prix fixé par la commune (soit 20 € HT lem²) qui verse une participation de 4 000 € pour les trois logements.

FONCIER

CONTRAT DE FERMAGE

Modification du contrat de location de terre du GAEC SAVATON (suite à la reprise par la commune de la parcelle ZM 23). Seule la parcelle cadastrée ZL 61 d'une superficie de 14 200 m² est louée pour un montant annuel de 113.80 €uros, avec effet au 1^{er} octobre 2006.

Nouveau contrat de location, à partir du 1^{er} octobre 2006, de la parcelle de terre cadastrée ZN 53 d'une superficie de 6 266 m², à M. Pierre LEFEVRE, pour un montant annuel de 75.30 €uros.

CONVENTION DE SERVITUDE

Convention de servitude, à partir du 1^{er} octobre 2006, de la parcelle de terre cadastrée ZN 16 d'une superficie de 932 m², à Pierre MARECHAUX qui accepte de laisser gracieusement une bande de 1 mètre de terre le long de la haie appartenant à la commune pour son entretien et afin de ne pas endommager les cultures riveraines. (le talus du chemin communal empiète pour partie sur cette parcelle).

TERRAIN A L'ANGLE DE LA ROUTE DE TOURS ET DE LA RUE DE LA GRENOUILLERE

Accord de principe pour l'acquisition de la parcelle D 322. que l'UCIAL de Richelieu désire céder

BORNAGE DE TERRAINS

Acceptation du devis établi par AGEA – Amossé et Giraud pour un montant de 943.00 €H.T.(bornage de l'angle de la route de Tours et du chemin route de Tours, échange de terrain à Champvent, achat d'un passage à Champvent)

INTERCOMMUNALITE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ILE-BOUCHARD

Prise d'acte de la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Électrification de L'Ile-Bouchard et rattachement au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire. André GUERIN est nommé délégué titulaire et Philippe DUBOIS suppléant.

PNR LOIRE ANJOU TOURAINE

Approbation de la charte ayant fait l'objet d'une enquête publique du 19 février au 23 mars 2007 inclus et reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

SATESE

Avis favorable pour le retrait de la commune de Saint-Hippolyte du SATESE 37 pour les compétences eau et assainissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RICHELIEU

Présentation du rapport d'activité 2006 de la communauté de communes du pays de Richelieu.

SIAEP DE LA REGION DE COURCOUE

Présentation du rapport d'activité 2006 du SIAEP de la Région de Courcoué.

DIVERS

ETABLISSEMENTS CATIN

Avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter des Etablissements CATIN de Richelieu.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Nouveau tarif de 20 €uros si les clés sont prises à veille à 18 h 00 ou si les clés sont rendues le lendemain à 11 h 00 (sous réserve que la salle ne soit pas louée par une autre personne)

MISE A JOUR DES VALEURS LOCATIVES

Accord du choix fait par les services fiscaux des locaux d'habitation dont les valeurs locatives servent de base aux impositions directes locales.

ECHANGE DE TERRAINS

Accessibilité des terrains communaux à tous les chasseurs par le biais de l'ACCA existante sur la commune.

CIMETIERE

REPRISE DE CONCESSIONS

Lancement de reprise d'emplacements

- ✓ emplacements sans concessions portant les numéros suivants : 29, 32, 49, 61, 69, 100, 103, 131, 133, 148, 170, 171, 174
- ✓ concessions perpétuelles suivantes : Colonne (a) : Numéro d'emplacement, Colonne (b) Numéro de concession, Colonne (c) Nom du concessionnaire

(a)	(b)	(c)
1	30	JOLLY François
2	30	JOLLY François
15	40	BOURREAU Roger
24	39	TESSERAU née JUQUOIS Anne
36	47	BILLARD – LUNETEAU Clémence
37	46	BILLARD – LUNETEAU Clémence
44	51	BARILLON née ARRIGAULT Renée
70	50	CHAMPIGNY - LEBLOIS
107	37	FERRAND Eugénie
108	37	FERRAND Eugénie
141	29	DAVID née SEGUIN Clémence
147	59	BOUCHET André
160	60	GUÉRIN Eugène
161	34	DELAMARRE DE MONCHAUX Robert
178	26	FELIX Thomas
180	14	JAHAN Eugène
182	17	GILLET née BLANCHET Elisa
184	4	GILLET Ferdinand, Alexandre et Griwwiz et Aimée née BERTRAND
185	2	GILLET née BERTRAND Aimée
188	18	DE MORINEAU Isidore
189	6	DE MORINEAU Gabriel
190	5	DE MORINEAU Gabriel
197	27	HUGUET - BOIRY
198	28	HUGUET - BOIRY
199	28	MAURICE née MOUSSE Jeanne
200	44	GERRAND née DELBOS Angèle
210	1	CHABERT
181	15	JAHAN Eugène
181 ter	16	GILLET Alexandre
193	9	LAURENCE Appoline née BEGUIN - DEVAUX
193 bis	9	LAURENCE Appoline née BEGUIN - DEVAUX
194	15	JAMET et LAURENCE DESNOUX
194 bis	24	BREAUTE-WAILLE Georges Alexandre



ETAT CIVIL



Naissances

Christopher CAILLON
Maël MONTAS
Terence JOUAN
Plessy GUYET



Mariage

CHAMPION Gaël et BAULT France
BLET Laurent et BILLARD Céline



Décès

Paul THEVENET
Paulette SAVATON
Paulette BIGOT
Paul NÉE
Albert MEUNIER





FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Depuis quelques années maintenant, Chaveignes fête le 14 juillet en randonnée, pour faire découvrir la commune. Cette année bien peu de participants se trouvaient sur la ligne de départ !

C'est donc une quinzaine qui dès 9 heures se dirigèrent vers La Forge, La Courtaudière, Les Trois Pinoches, Purzon et Le Bourg. Trois rafraîchissements étaient les bienvenus.

Vers 12 h 30, un buffet champêtre attendait les concurrents et tous ceux qui ont bien voulu se joindre à eux.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



Les safraniers de Touraine

Notre association a vu le jour en décembre 2006. Son siège social est à Chaveignes.

Elle regroupe les safraniers de tout l'Indre et Loire avec possibilité d'accueillir ceux qui habitent les cantons limitrophes de notre département.

Le but de cette association est de développer la production du safran et d'assurer sa promotion. Pour cela nous avons créé des plaquettes qui sont disponibles à la mairie.

Lors du dernier marché gourmand au mois d'octobre, les safraniers de Touraine ont réalisé une exposition photos dans le presbytère, montrant les différentes étapes de la production.

Si vous êtes intéressé par la culture du safran, n'hésitez pas à nous contacter .

Courriel : safraniersdetouraine@laposte.net

JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE



Comme chaque année et à la même date, le CCAS de la commune offre à ses habitants âgés de 70 ans et plus un repas dans la salle communale. Pour ceux qui n'ont pas pu venir un colis leur sera offert.

Cette année, 36 personnes étaient présentes au repas. Pour les autres, le colis sera distribué le samedi 22 décembre 2007 dans l'après-midi.

Notre commune compte aujourd'hui 133 personnes de 70 ans et plus.

Notre doyenne est Madame Julia JAUTROU née en 1911 et sa dauphine est madame Andrée ROUX née en 1912.



Association

de chasse

Pour la saison 2007 - 2008, l'association compte toujours 16 chasseurs.

Suite à l'assemblée générale du mois de septembre, un nouveau bureau de 6 membres a été élu : DAMOUR Cédric (président), VAUCELLE André (Vice-président) qui a été remplacé par ROULET Daniel suite à sa démission, GUERTIN Jean-Marie (Trésorier - secrétaire) et les membres : DAMOUR Christian, DUBOIS Yoan, MOREAU Gilles.

Cette année, le GIC chevreuil nous a attribué 4 bracelets.

Le plan de chasse lièvre nous a accordé 16 bracelets.

Meilleurs vœux à tous.
Le Bureau

Club de la Bonne Entente

A l'aube de la nouvelle année, le club des aînés ruraux vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2008, joie, bonheur, santé.

Comme tous les ans, nous organisons nos deux concours de belote.

En parlant concours de belote, pour la première fois cette année, a eu lieu un concours départemental à Chanceaux Sur Choisille. 60 communes participaient et Chaveignes a été le grand gagnant. En effet, 4 participants du club se sont déplacés, après sélection, et Maurice CHAIMBAULT a été classé 1er. Il a donc remporté une coupe et le trophée pour le club. Ce trophée sera remis en jeu en 2008 à la Ville aux Dames.



En ce qui concerne les sorties, Il y a eu la revue de music hall au Mans, visite de l'Assemblée Nationale avec l'appui de notre Député, Monsieur NOVELLI, les « Noces Vendéennes » au Fenouiller et la fête de l'Amitié à Ste-Maure de Touraine. Festival de Chorale au Vinci.

Pour cette année 2008, la fête de l'Amitié aura lieu dans le Parc du Château de Richelieu, le 14 juin.

Monsieur DUMOULIN a eu un diplôme d'encouragement pour son poème intitulé RACINES, pour sa participation au concours de poésie organisé par les aînés ruraux de la Gironde. Mr et Mme DUMOULIN ont fêté leurs noces d'or, une plante a été offerte à Madame, accompagnée de tous les meilleurs vœux des adhérents du club.

Le Club a organisé son repas de Pâques et un en décembre afin de fêter les 30 ans du club.

Nous souhaitons que des « jeunes retraités » viennent nous retrouver. Nos réunions ont lieu tous les quinze jours. Nous sommes ouverts à toutes suggestions pour occuper notre temps libre, outre la belote, certaines personnes peuvent être intéressées par le scrabble, le tarot, ou autres. Pour cela, adressez-vous au président du club, soit à la salle lors d'une réunion, soit à son domicile..

Merci à la Municipalité de mettre à notre disposition la salle pour nos réunions et la subvention allouée à notre club.

Le Président, Daniel NOIRE



Le Comité des Fêtes

Comme tous les ans, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé.

Les manifestations pour l'année 2008 :

Vendredi 25 janvier à 20 h 00 : assemblée générale à la salle de Chaveignes ; Vous êtes tous invités.

Samedi 08 mars 2008 : dîner dansant avec « soirée couscous » animé par l'orchestre Dany Bennett dans la salle de Champigny Sur Veude

Dimanche 18 mai 2008 : sortie vélo pour les petits et les grands à la salle de Chaveignes (inscription gratuite pour le vélo) réservation pour les repas (à petit prix)

Samedi 07 juin 2008 : vers 14 h - 14 h 30 concours de pétanque et thé dansant à 14 h 30; Le soir, feu de Saint Jean, feu d'artifice (avec la participation de la commune) et bal gratuit animé par Alain Feuillet

Date non encore déterminée : voyage

Samedi 13 décembre 2008 vers 14 h 30 : arbre de Noël à la salle de Chaveignes avec le Père Noël et un spectacle. Un cadeau pour tous les enfants de 0 à 10 ans. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) leur offriront un goûter.

Le comité des fêtes loue de la vaisselle :

0.30 € le couvert (réservation aux heures des repas : 02 47 58 21 33 ou 02 47 58 22 77)

Je tiens à remercier toute la municipalité de Chaveignes pour la subvention accordée, le CCAS pour le goûter de Noël des enfants et tous les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps à notre association et participent à nos manifestations.

Nous espérons vous voir toujours nombreux à nos manifestations tout au long de l'année.

Le comité des fêtes, ses membres et moi-même
vous disons

« A bientôt »

Alain MONTAS



Tarifs de la salle des fêtes de Chaveignes (Indre-et-Loire) en vigueur en avril 2007

Tarif A : tarif pour une journée

Tarif B : tarif pour deux journées

Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion

Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Période du 1e mai au 30 septembre	Hab. commune	Hab. hors commune
Tarif A	80.00 €	135.00 €
Tarif B	125.00 €	210.00 €
Tarif C	30.00 €	35.00 €
Tarif A + D	100.00 €	155.00 €
Tarif B + D	145.00 €	230.00 €
Tarif C + D	50.00 €	55.00 €
Tarif A + E	120.00 €	175.00 €
Tarif B + E	165.00 €	250.00 €
Tarif C + E	70.00 €	75.00 €

Période du 1e octobre au 30 avril	Hab. commune	Hab. hors commune
Tarif A	110.00 €	165.00 €
Tarif B	185.00 €	270.00 €
Tarif C	60.00 €	65.00 €
Tarif A + D	130.00 €	185.00 €
Tarif B + D	205.00 €	290.00 €
Tarif C + D	80.00 €	85.00 €
Tarif A + E	150.00 €	205.00 €
Tarif B + E	225.00 €	310.00 €
Tarif C + E	100.00 €	105.00 €

Associations ayant leur siège social à Chaveignes ----- 31.00 €

Associations oeuvrant en faveur de l'emploi ----- 31.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet ----- 30.00 €

Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle ----- 122.00 €

Possibilité de location de vaisselle auprès du comité des fêtes

Pour tout renseignement : Tél 02 47 58 21 33 (aux heures de repas) ou 02 47 58 22 77



LA PAROISSE

SAINT VINCENT DE PAUL

Voici nos prochains grand moments :

- La Fête de Noël le 24 décembre : Messes à 19h à Richelieu, avec la reprise de la crèche vivante du marché de Noël, et 23h à Faye la Vineuse (pour finir à minuit !).
- Depuis septembre, les horaires des Messes dominicales et des fêtes sont : 9h15 dans les villages à tour de rôle, et 11h00 à Richelieu. Prochaines Messes dominicales à Chaveignes : 23 décembre 2007 et 9 mars 2008.
- Dimanche 28 janvier : l'Eglise de France propose un dimanche de la santé, occasion pour nous de réfléchir à ce bien inestimable qu'est la santé, et d'appeler au renforcement du SEM, Service Evangélique des Malades. Vous aimeriez donner de votre temps pour visiter les malades ? Contactez la paroisse. Ce même jour, au cours de la Messe de 11h à Richelieu, le sacrement de l'Onction des Malades est proposé aux grands malades et aux grands anciens.
- Dimanche 28 janvier : formation des Equipes liturgiques, de 16h à 19h, à l'Accueil à l'église de Richelieu, avec le Diacre Alexandre Guérin, responsable de la Liturgie pour le Diocèse de Tours.
- Dimanche 17 février : la St Valentin en Paroisse, avec la bénédiction de fiançailles des jeunes qui vont se marier en 2008.
- Enfin, au Printemps, notre premier « Dimanche Communautaire », de 10h à 16h, avec des temps adaptés à tous les âges : éveil à la Foi, catéchisme, aumônerie des Jeunes adultes.

Infos pratiques :

- Permanence d' Accueil, à l'église de Richelieu, lundi et samedi de 10h à 12h, mercredi de 14 h à 16 h, et vendredi de 10h à 11h, pendant laquelle vous pouvez demander le Baptême de votre enfant, l'inscrire au Catéchisme, pour un mariage, demander une intention de Messe, demander un renseignement ...
- Permanence du Père Xavier Malle, vicaire pour le Richelais : vendredi 11h30 après la Messe du marché de 11h. La charge de la Paroisse est confiée par l'Evêque à la Communauté de L'Emmanuel, dont les prêtres résident au presbytère de L'Ile-Bouchard, parvis du chanoine Ségelle, 37220 L'ILE-BOUCHARD 02.47.58.52.29.
- Adresse de la Paroisse : 2, rue Henri Proust 37120 RICHELIEU, 02.47.58.10.91.
catholique.richelieu@free.fr

Un peu d'histoire

Construction du presbytère

Ce ravissant bâtiment du XVIII^e, édifié en moellons est une construction simple d'un rez-de-chaussée et d'un comble à la Mansard éclairé par 3 jolies lucarnes au fronton courbe. Le nom du constructeur, cet homme de goût, n'est autre que l'Abbé René Percheron, curé de Chaveignes ... Ce prêtre certainement plein de sagesse, comme le prouve au dessus de la porte le sens de l'inscription latine en belles capitales : « Salis Morit Vro 1740 » (Assez pour celui qui va mourir)

On prend plaisir à regarder cette belle demeure et on y découvre petit à petit, de nombreux détails qui caractérisent le raffinement de cette époque, confirmée par le précieux registre qui porte ces lignes :

« L'an 1740, j'ay fait bâtir en entier le presbytère de la cure de Chaveignes qui m'a coûté près de 6000 livres et je demande à mes successeurs, par reconnaissance de ce que j'ay fait, une messe à perpétuité le jour de mon décès pour le repos de mon âme. » Percheron. Curé de Chaveignes

VIEUX LOGIS DE TOURAINE

L'ancien presbytère de Chaveignes

Le nom de son constructeur nous est révélé par cette mention relevée dans le registre paroissial : « L'an 1740, j'ay fait bâtir en entier le presbytère de la cure de Chaveignes qui m'a coûté près de six mille livres et je demande à mes successeurs, par reconnaissance de ce que j'ay fait, qu'une messe à perpétuité le jour de mon décès pour le repos de mon âme, Percheron, curé de Chaveignes ».

Cet édifice est construit dans le prolongement d'une chapelle du XV^e siècle, qui se trouve élargement englobée dans le bâtiment. C'est peut-être à cette circonstance qu'elle doit d'avoir été sauvegardée, pour servir de sacristie à l'église reconstruite en 1873.

On accède à la cour par un portail épaulé intérieurement de contreforts et doublé d'une porte piétonne en plein cintre avec sommier et clier en saillie. La maison, édifiée en moellons, est une construction très simple d'un rez-de-chaussée et d'un comble à la Mansard couvert en partie de tuiles rondes. Il est éclairé par trois jolies lucarnes, au fronton courbe, aux pieds droits appareillés en bossage et placées dissymétriquement. Dans un tympan que ne soutient aucun pilastre au-dessus de la porte, on lit une inscription en belles capitales sur trois lignes : « Salls Moritvro 1740 », ce qui correspond bien à la date de construction donnée par le registre paroissial. De part et d'autre s'ouvrent deux fenêtres au linteau cintré à clier saillante, inégalement écartées. L'aménagement naquère de deux logements avait transformé la baie du nord-est en porte. Malheureusement deux ouvertures ont seules conservé leurs huisseries à petits carreaux.

La façade sur le jardin, présente les mêmes lucarnes, un peu plus étroites, semble-t-il, et une porte centrale identique. On remarque l'oculus de la sacristie ouvert dans un grand arc brisé.

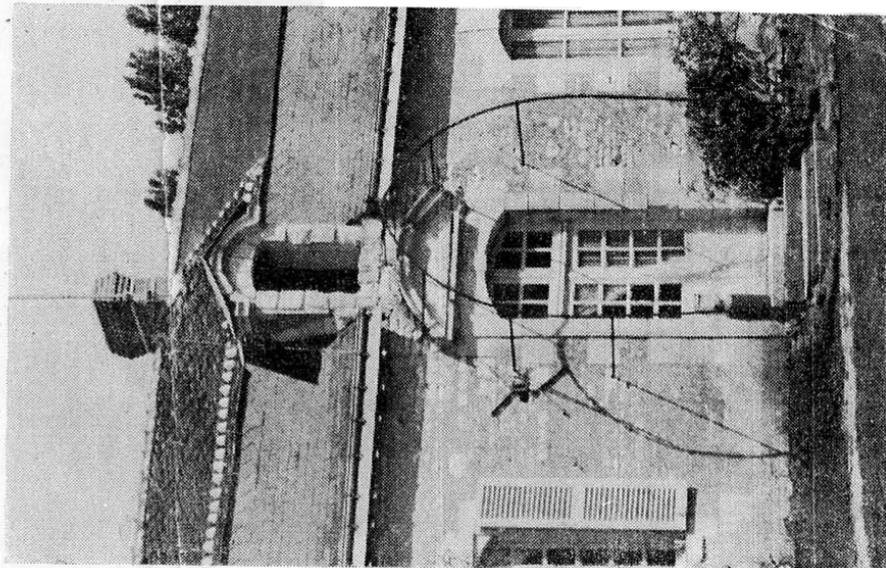
L'intérieur très remanié n'a gardé qu'une cheminée à hotte très massive sur jambages obliques et un placard aux menuiseries d'origine. Si un logement occupe toujours une partie du corps de logis, l'autre sert

de local de rencontre et de jeux pour les anciens de la commune.

Il faut noter que la statue de la Vierge, placée sur un piédestal rustique au milieu de la cour, et que les intempéries avaient sérieusement endommagée, a été restaurée et placée à l'abri dans l'église.

Dans ce calme petit bourg, cet ancien presbytère, œuvre authentique du XVIII^e siècle, est une charmante demeure dans sa simplicité. René Percheron, curé de Chaveignes, devait être un sage si l'on en juge par le sens de l'inscription latine du

André MONTOUX



Liberté, Egalité, Fraternité

Republique Française

Indre-et-Loire

Préfecture

Cabinet

du Préfet

ARRÊTÉ

Monsieur, Préfet d'Indre-et-Loire,

Officier de la Légion d'Honneur,

En vertu de la loi du 9 Décembre 1905;

En vertu de la circulaire ministérielle du 30 Janvier 1906;

Sur le rapport de M. Raffault, presbiter

me faisant connaître les difficultés qui il éprouve dans l'exécution de l'inventaire de l'église

Arrêtons :

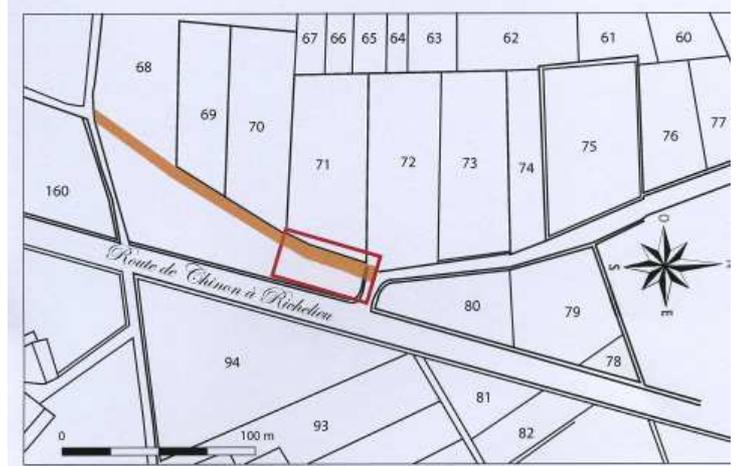
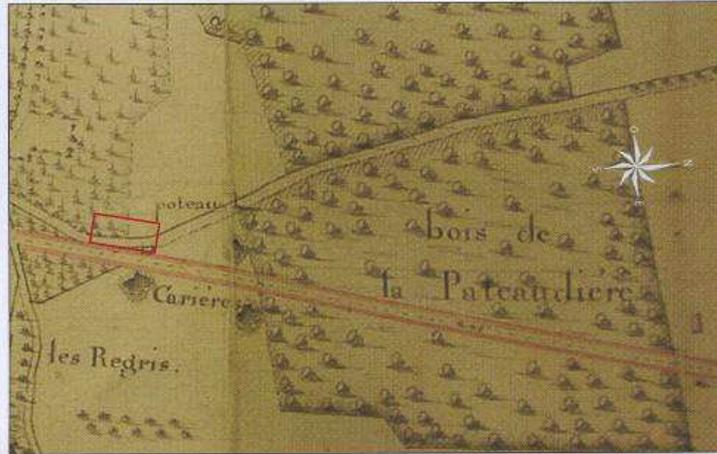
Les Représentants de l'église de Chaveignes ont mis en demeure d'avoir à remettre aujourd'hui même à M. Raffault, presbiter et de la Assisté à M. Raffault, presbiter des Domaines, faite de quoi il sera procédé à l'inventaire des portes par un Officier de police judiciaire.

Tours, le 6 Mars 1906.

Le Préfet,



Un peu d'histoire

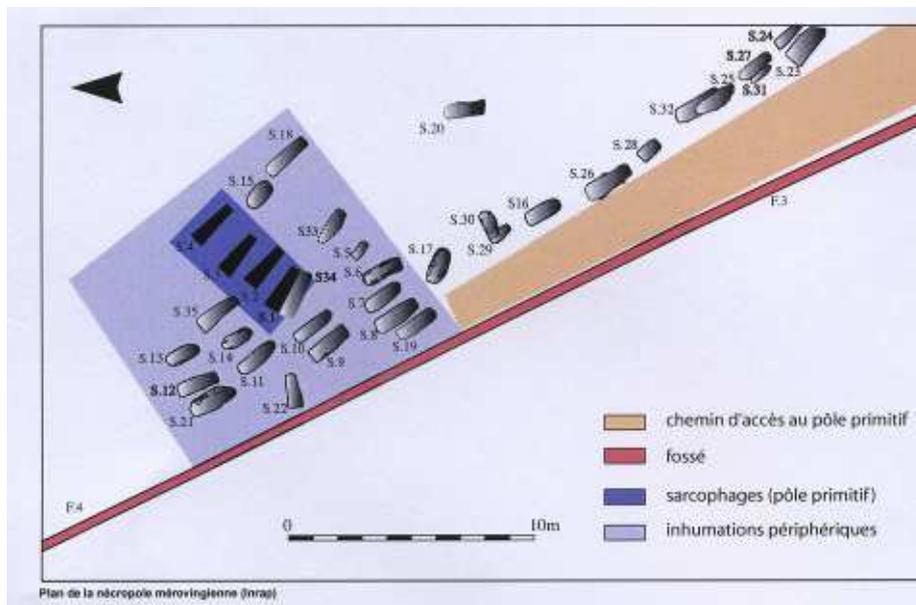


Sarcophage

Au cours des travaux routiers sur la route Richelieu - Champigny sur Veude en septembre 2002, plusieurs sarcophages ont été mis à jour. Les tombes en pierre étaient de l'époque mérovingienne (c'est-à-dire vers l'an 600 de notre ère) aux dires des archéologues qui ont participé au chantier de recherches.

Après plusieurs années de séchage, un sarcophage a été remis à Richelieu et un autre donné à notre commune. Il a fallu des travaux de consolidation pour mener à bien son renforcement. Le petit local situé à droite en entrant dans l'église a été aménagé et le 19 mai 2005 une équipe du conseil municipal a placé ce sarcophage.

Quand vous venez dans l'église, arrêtez-vous et contemplez cette relique vieille de 1600 ans environ.



Bureau de poste de Chaveignes :

Beaucoup d'anciens se rappellent du bureau de poste installé dans une aile de la mairie.

Savez-vous à quelle date ce bureau a été ouvert ? en 1924 et sa fermeture a eu lieu en 1974, soit 50 ans plus tard.

Connaissez-vous la cloche de notre église

Cette cloche de 480 kgs environ nommée Pierre-Léonide-Elisabeth a été installée et bénite par Monseigneur CH TH Collet, archevêque de Tours, en 1876. Sa marraine est Félicitée Elisabeth De Morineau née Bessay, son parrain est René, François, Léon Forgé (maire de Richelieu). Le curé de Chaveignes était H.A Proust. Cette cloche a été réalisée par Bollé et Fils, Le Mans.



Les Maires de Chaveignes

Jahan	1801(démission en 1806)		
Jahan-Dufourneau	1806	Durand Pierre	1896
Richard Des Forges	1813	Richard François	1913
Outrequin Jahan Jean	1823	Leclair Louis	1925
Jahan Fortuné	1830	Cailler Albert	1937
Delamotte	1840	Pimbart Joseph	1961
De Morineau	1850	Dumoulin Roger	1989
Gaudron	1861	Meunier Gilbert	1999
Caillé Jean	1865 - 1871 - 1874 - 1878	Dubois Philippe	2001



La Communauté de Communes du Pays de Richelieu (CCPR)

Approbation du compte administratif 2006

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat reporté (excédent)	196 109.20 €	Résultat reporté (déficit)	41 430.70 €
Dépenses	1 453 800.78 €	Dépenses	870 322.68 €
Recettes	1 534 113.39 €	Recettes	919 022.25 €
Résultat de clôture (excédent)	276 421.81 €	Résultat de clôture (excédent)	6 268.87 €
Reste à réaliser d'investissement			
Dépenses :		576 528.16 €	
Recettes :		414 343.39 €	
Résultat définitif (excédent)		120 505.91 €	

Budget primitif 2007 du budget principal

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Programmes			
Dépenses : -----	1 241 699.80 €	Dépenses : -----	756 399.16 €
Recettes : -----	1 355 049.37 €	Recettes : -----	455 453.51 €
Opérations financières			
Dépenses : -----		199 706.44 €	
Recettes : -----		172 364.47 €	

Budget primitif 2007 du budget des ordures ménagères

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses : -----	672 104.17 €	Recettes : -----	660 000.00 €
		Résultat reporté 2006 -----	12 104.17 €

Subventions versées aux associations en 2007

Montant total des subventions			
Demandées -----	140 675,00 €	Accordées -----	133 350,00 €
Subventions principales des associations faisant l'objet d'un conventionnement annuel avec la CCPR :			
OTSI (Office de Tourisme) -----	48 500,00 €	Agir pour l'emploi -----	15 000,00 €
Arc en Ciel (Centre de Loisirs) --	30 000,00 €	RJS (Richelais Jeunesse Sportive)	8 000,00 €
Ecole de Musique -----	11 000,00 €		

Taux d'imposition des la CCPR : Ces taux d'imposition reste inchangés par rapport à 2006. L'augmentation des taxes résulte d'une hausse des bases d'imposition.

	Taux	Produit attendu 2007
Taxe d'habitation -----	0.861 %	55 095 €
Taxe foncière (bâti) -----	1.28 %	58 944 €
Taxe foncière (non bâti) -----	3.15 %	33 359 €
Taxe professionnelle hors zone -----	1.03 %	27 233 €
Taxe professionnelle de zone -----	10.93 %	177 394 €
	TOTAL -----	352 025 €

Programme de restauration de la Veude et du Mâble - plan de financement de la tranche 3

Dépenses : ----- 59 335.42 € Recettes : ----- 59 335.42 €
(dont 53 061.21 € de travaux qui débiteront fin 2007)

Extension de la zone artisanale communautaire de Jaulnay - programme des travaux - plan de financement

Dépenses : ----- 367 800.00 € Recettes : ----- 367 800.00 €
Taux des subventions : 70% - Financement de la CCPR : 30 %

Pôle d'activités intercommunal - plan de financement - demande de subvention : Le projet du pôle d'activités ne peut démarrer du fait de l'attente de l'obtention de subventions d'un montant total de 1 000 000 €uros.

Dépenses : ----- 2 800 000.00 € Recettes : ----- 2 800 000.00 €
Taux des subventions : 73.30% - Financement de la CCPR : 26.70 %

Crédit bail avec la SCI BDF : La location du bâtiment des menuiseries Delmas a été transférée à la SCI BDF qui s'est constituée en cours de construction du nouveau bâtiment avec une durée de contrat de 13 ans.

Renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Richelieu - locaux techniques et de service : Durée de contrat de 09 ans à partir de 2007.

Maison de santé : Le volet territorial du contrat de projet état - région a retenu le thème des services à la population comme enjeu fort pour l'aménagement du territoire. C'est dans ce cadre que s'inscriront les maisons pluridisciplinaires dans les zones rurales. L'état et la région organisent donc un appel à initiatives permettant de sélectionner les projets éligibles. Les maîtres d'ouvrage dont le dossier est éligible disposent ensuite d'un délai maximum de 18 mois pour déposer un dossier complet. Il est proposé de déposer une demande. Les subventions cumulées d'état et la région ne pourront dépasser 50% du projet et excéder 500 000 €. Le plan de financement est estimé à 1 500 000 € HT de dépenses avec des subventions de la région (400 000 €), de l'état (350 000 €) et du conseil général (300 000 € dans le cadre de la programmation pluriannuelle soit 30 %).

Fond de solidarité du conseil général d'Indre-et-Loire - demande de versement : Le conseil général a réservé à la CCPR une enveloppe de 54 335 € pour des projets d'aménagement de zones d'activité et de bâtiment relais.

Aménagement de la zone artisanale communautaire de Jaulnay :

Dépenses : ----- 367 800.00 € Fonds de solidarité : ----- 29 335.00 €

Atelier de stockage sur la ZI de Richelieu - Champigny :

Dépenses : ----- 70 000.00 € Fonds de solidarité : ----- 25 000.00 €

Melle Dinet, locataire d'un bâtiment de la CCPR situé sur la ZI Richelieu - Champigny accepte de libérer une partie du terrain afin que la CCPR y implante un atelier de stockage.

Aide aux termites : la CCPR apporte toujours avec le conseil général une subvention. La subvention totale peut atteindre 80 % en fonction du quotient familial.



SMICTOM DUCHINONNAIS

Déchetterie

Collecte sélective des D.E.E.E.

Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques

Les appareils électriques usagés étaient jusqu'à ce jour déversés dans la benne à tout venant et dirigés vers le centre d'enfouissement.

Maintenant des conteneurs spéciaux et des emplacements seront à notre disposition pour y déposer nos vieux frigos, machines à laver, petits appareils de cuisine, lampe à économie d'énergie, tubes néons, outillage électriques (perceuses, meuleuses ...) ainsi que les écrans de télévision ou ordinateurs. Ils seront ensuite dirigés vers des organismes spécialisés pour un recyclage comprenant la réutilisation d'appareils entiers ou de pièces et la valorisation des matières. Le financement de l'opération sera assuré par l'éco-participation et autres subventions. Lors du renouvellement de l'un de vos appareils, le commerçant devrait vous reprendre l'ancien. La déchetterie accepte aussi les vieilles radios et les cartouches d'encre pour imprimante.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

dans la salle du presbytère

Samedi 26 janvier 2007 et samedi 02 février 2008
de 14 h 00 à 18 h 00

N'hésitez pas de nous avvertir de tout changement
au sein de votre foyer.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Lundi de 8h30 à 12h00
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 14h00 à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

RAMASSAGE DES SACS POUBELLE

Tous les jeudis à partir de 13 heures même les jours fériés (sauf le 1^{er} mai)

Comment modérer les coûts?

La collecte



En améliorant l'efficacité du geste de tri : quelques exemples

Coûts de collecte et traitement € H.T./tonne	Dans les sacs noirs OM non recyclables	Matériaux à recycler Flux jaune et bleu	Emballages en verre	Déchets verts traités en déchetterie	Déchets verts traités par compostage individuel
Coûts bruts	209,27	271,74	29,83	38,78	0
Coûts nets Recettes et subventions déduites	178,18	53,78	6,32	38,78	0

Ainsi trier ses déchets :

coûte **environ 3 fois moins cher** pour les matériaux à recycler (jaune et bleu)

coûte environ **28 fois moins cher** pour les emballages en verre

Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts

Le geste de tri est bien ancré sur le périmètre du SMICTOM car près de 25% de vos déchets collectés en porte à porte sont recyclés. Ce qui signifie que vous êtes nombreux à être impliqués dans le tri de vos déchets.

Il n'en reste pas moins que la qualité du tri peut encore être améliorée. En effet, 20% de ce qui est mis dans les sacs jaunes ne devrait pas s'y trouver! c'est bien trop élevé!

Nous pouvons aisément être plus performants en étant vigilants à ce que nous déposons dans le sac jaune

Alors voici un petit rappel de ce qu'il faut mettre et ne pas mettre dans votre **sac jaune**



Je ne mets pas, dans mes sacs jaunes:

- Les pots de yaourt et de crème fraîche, les barquettes plastiques
- Les sacs de caisse et les films plastiques, les sachets plastiques
- Les pots de fleurs en plastique etc

Bref, tous les emballages plastiques qui n'ont pas la forme d'une bouteille ne sont pas recyclés

En somme c'est très simple le tri!



Des incivilités encore trop fréquentes nous amènent à rappeler certaines règles qui sont à respecter

- Je sors mes sacs la veille de la collecte pour la collecte du matin et avant 12h00 pour la collecte de l'après-midi
- Je ne dépose pas de déchets au pied des conteneurs à verre ou à papiers
- Je respecte le voisinage et je ne dépose pas mon verre dans les conteneurs tard le soir ou tôt le matin
- Je ne dépose pas de bouteilles en verre dans le conteneur à papiers
- Je ne dépose pas de bouteilles plastiques dans le conteneur à VERRE (les bouteilles plastiques doivent impérativement être déposées dans les sacs jaunes)
- Je respecte les horaires d'ouverture des déchèteries et je ne dépose pas de déchets devant le portail de la déchèterie alors que celle-ci est fermée.

Retrouvez le SMICTOM du CHINONNAIS sur www.smictom.com

Téléchargez tous les documents utiles:

- Les horaires des déchèteries
- Le journal du tri etc....

Inscrivez-vous gratuitement à notre lettre d'information



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



Congrès des Parcs naturels régionaux 2007, 40 ans de Parcs en Loire-Anjou-Touraine

Au terme d'une année riche en événements pour fêter les 40 ans de création des Parcs naturels régionaux, les 45 parcs de France et d'Outre-Mer se sont réunis dans notre Parc les 3, 4 et 5 octobre dernier.

Pendant 3 jours, 800 participants (élus, techniciens ou partenaires des Parcs) sont venus Echanger sur leur vision de l'environnement autour de 4 axes : la biodiversité, les changements climatiques, les mutations de territoire et les paysages culturels.

La découverte du Parc Loire-Anjou-Touraine a été un des moments forts du Congrès permettant aux participants d'aller à la rencontre des actions du Parc sur le terrain, des richesses de notre territoire, des hommes qui y vivent et de leur savoir-faire.

En présence des 8 délégations étrangères invitées (USA, Chili, Cameroun, ...) et de nombreux élus du territoire, le Congrès s'est terminé par l'allocution de Jean-Louis Borloo, ministre de l'environnement et du développement durable, qui a notamment rappelé le rôle des Parcs naturels régionaux comme interlocuteurs centraux dans le cadre de zones franches environnementales et souligné le travail qu'ils mènent au quotidien en faveur du développement durable.

La Maison d'accueil du Parc, ouverture début 2008

La Maison du Parc ouvrira ses portes à Montsoreau au début de l'année 2008. Destinée en priorité à ceux qui vivent sur le territoire du Parc (habitants, scolaires, associations, professionnels), elle proposera un ensemble d'activités ludiques et pédagogiques permettant de s'informer sur le Parc et de découvrir la spécificité de ses patrimoines. Parmi les animations proposées, une exposition permanente gratuite permettra au public de mieux comprendre la construction des paysages emblématiques de notre région et le rôle important que les hommes y ont joué. Ce projet se veut aussi exemplaire dans le domaine du respect de l'environnement qu'il s'agisse de sa construction qui a suivi une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) ou de son futur fonctionnement. Ainsi, l'isolation en chanvre, la chaudière à granulés bois ou les panneaux photovoltaïques ont été privilégiés pour proposer un bâtiment optimisant les consommations énergétiques. Cette Maison sera un lieu de vie et de rencontre pour tous.



La MSA, le partenaire santé du monde agricole

➔ Dépistages des cancers : la MSA poursuit son engagement

La MSA de Touraine s'est engagée depuis 2004 avec ses partenaires dans la lutte contre le cancer en menant une politique active de dépistage organisé des cancers du sein et de l'intestin. En l'absence de moyens de prévention adaptés, le dépistage est, avec les traitements, un moyen essentiel de lutte contre cette maladie. Gratuit, le dépistage concerne les personnes âgées de 50 à 74 ans et doit, pour être efficace, être renouvelé tous les deux ans.

Plus le cancer est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes

La participation aux campagnes menées en Indre et Loire et en Loir et Cher (62 % pour le cancer du sein et 44% pour le cancer de l'intestin qui concernait jusqu'en 2006 le seul département d'Indre et Loire) est encore insuffisante pour faire reculer cette maladie qui est à l'origine de 28 000 décès chaque année en France. On estime que la mortalité pourrait diminuer de 30 % à condition d'améliorer le taux de participation aux campagnes de dépistage. La MSA de Touraine y contribue en organisant des réunions d'information dans les départements d'Indre et Loire et le Loir et Cher. Forte de la présence de ses délégués cantonaux et de leur proximité auprès de la population agricole et rurale, la MSA de Touraine, en lien avec les professionnels de santé, incite chacun à se faire dépister.

En participant au dépistage, vous contribuez à la lutte contre le cancer

➔ Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles, les délégués cantonaux assurent une relation privilégiée avec les services de la MSA.

Organisés au sein de 45 comités cantonaux avec un Président et un ou plusieurs vice-présidents, les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale.

Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition du comité cantonal de Richelieu

Présidente :

Annie DAMOUR - CHAVEIGNES

Vice-Présidente :

Lucienne GOUINEAU - LEMERE

Délégués :

BRASLOU

Roland ARNAULT
Francis BONNET

BRAYE SOUS FAYE

Claudy RAIMBAULT

COURCOUE

Dominique GERARD
Antony BACLE

LA TOUR SAINT GELIN

Frédéric JAUTROU

LIGRE

François PRETESEILLE

MARIGNY MARMANDE

Mireille AUBERT

POUANT

Michel BECKER

RAZINES

Bernard HERAUD
Gino MORON



Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.



La campagne des restos du cœur débutera cette année début décembre.

Les inscriptions auront lieu :

le mardi 21/11 de 13h30 à 15h30

le jeudi 23/11 de 9 h 30 à 11 h 30

le mardi 28/11 de 9 h à 11 h

Pièces à fournir pour l'inscription :

- CARTE D'IDENTITE OU TITRE DE SEJOUR, LIVRET DE FAMILLE,
- ATTESTATION DE SECURITE SOCIALE OU DE M.S.A,
- QUITTANCE DE LOYER,
- FEUILLE D'IMPOSITION,
- JUSTIFICATIFS DE L'ENDETTEMENT,
- JUSTIFICATIFS DE REVENUS:

à savoir

- bulletins de salaire ou indemnités journalières,
- Retraite, pensions,
- avis de paiement des Assedic,
- attestation CAF ou M.S.A,
- certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans,
- pension alimentaire (décision du tribunal),
- attestation CAF ou M.S.A pour le R.M.I.

Attention ces pièces nous sont indispensables pour l'ouverture de votre dossier.

Nous étudierons les droits de toutes personnes étant dans le besoin même momentanées.

Les distributions auront lieu le mercredi et samedi de 10h à 11h30 au local des restos du cœur 1, av schaaafheim à Richelieu

AGIR POUR L'EMPLOI

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

Agréée Chèque Emploi Service Universel (CESU)



Vous propose du personnel
**POUR VOS TRAVAUX DE
 MENAGE
 REPASSAGE
 PETIT JARDINAGE* ...**

N'hésitez pas à nous contacter

☎02.47.58.13.77

SANS AUCUNE FORMALITÉ

Agir s'occupe de la déclaration unique d'embauche, contrat de travail, fiche de paie, facture.

* *emplois familiaux :*

Déduction des impôts à hauteur de 50% des sommes dépensées

78, Route de Chinon - 37120 RICHELIEU
 e-mail : agir-pour-emploi@wanadoo.fr



38 rue Henri Proust – appartement 9
37120 RICHELIEU

SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE

La travailleuse familiale assume une mission sociale directement au domicile des familles. Cette action vise à maintenir l'équilibre familial lorsqu'il est plus ou moins perturbé par une maladie ou des difficultés sociales.

C'est une professionnelle qui est à l'écoute des besoins des familles aidées qui peut accompagner la mère de famille ou assumer momentanément sa fonction sous tous les aspects psychologiques, affectifs, administratifs, ménagers, etc.

En cas de besoin ☎ 02.47.58.12.19
◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes de plus ou de moins de 60 ans, est composé de son équipe d'aide à domicile sillonnant dans tout le canton pour effectuer les tâches ménagères, l'aide aux courses, aux repas, à la toilette, à la promenade, pour effectuer la cuisine et est géré par une responsable.

Vous sortez de l'hôpital, vous êtes fatigués, n'hésitez pas à nous appeler nous sommes là avant tout pour vous renseigner, nous étudierons votre situation.

Le service s'occupe de toutes les formalités administratives, des démarches auprès des caisses ainsi que les déclarations à l'urssaf et effectue les fiches de salaire. L'Admr travaille en partenariat avec les services sociaux, le conseil général, les mairies, le service des tutelles, les médecins...

En cas de besoin Contacter Me DERNONCOURT ☎ 02.47.58.12.19
◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

SERVICE de SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Ce service est destiné aux personnes de 60 ans et + ainsi qu'aux handicapés de plus de 20 ans. Il intervient sur demande du médecin, de l'hôpital, de la famille, d'un voisin ou du patient lui-même.

Des aides-soignantes se déplacent à domicile pour des soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, préventions d'escarres, mobilisation...).

Le service comprend 20 lits à domicile et est en relation avec les médecins, les hôpitaux, les Assistantes sociales. Si le service est complet, la responsable est là pour trouver une autre solution.

En cas de besoin Contacter Me TURPIN ☎ 02.47.58.12.19
◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

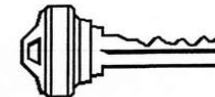


PAC EUREKA TOURAINÉ



Qu'ai-je fait de mes lunettes ?

Où sont mes clés ?



Au secours, j'ai peur de cette maladie dont on parle tant !

La Mémoire, tout le monde en parle!!! Dans tous les journaux & toutes les revues, on vous propose des exercices pour l'entretenir; il y a même une grande marque de console de jeux qui propose un logiciel: c'est dire si c'est important!!!

Ces petits problèmes quotidiens peuvent rapidement disparaître, car en fait, la mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Mais comment faire? Et bien tout simplement en assistant aux ateliers PAC-EUREKA TOURAINÉ.

PAC-EUREKA TOURAINÉ, Association loi 1901, propose à tout retraité, quelque soit le régime de retraite et l'âge, 15 séances d'1 heure 30 par semaine, pour faire travailler, de façon ludique et conviviale, sa mémoire et son attention.

PAC-EUREKA est un programme élaboré scientifiquement par la Fondation Nationale de Gérontologie et la Mutualité Sociale Agricole & développé en Indre et Loire par la M.S.A, la IFédération Départementale des Clubs des Aînés Ruraux, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, La Caisse Régionale d'Assurance Maladie, la Mutualité d'Indre et Loire et le Conseil Général.

Ce programme stimule la mémoire et l'attention, mais permet aussi de rencontrer de nouvelles personnes, de tisser de nouveaux liens et de participer à toutes sortes d'autres actions ou activités.

Mais avant tout, PAC-EUREKA TOURAINÉ est un programme qui permet de lutter contre les effets néfastes du vieillissement cérébral, et procède ainsi au maintien à domicile.

En France, des milliers de personnes ont déjà participé à ce programme (50 000 personnes). En Indre et Loire, c'est près de 2 000 personnes qui ont assisté à ces groupes. En effet, 15 à 20 groupes par an sont mis en place, répartis sur tout le département. C'est avec plaisir que les participants peuvent témoigner de leur satisfaction pleine et entière d'avoir retrouvé ou entretenu une bonne mémoire.

Pour participer à des « ateliers PAC EUREKA Touraine » il faut contacter :

- ☎ Madame PROCHASSON- Assistante Sociale de la MSA
22 place Jeanne d'Arc - 37500 CHINON - ☎ 02.47.93.54.02.
- ☎ Service d'Action Sociale de la MSA
31 rue Michelet - 37000 TOURS - ☎ 02:47.31.61.95

POINT ACCUEIL EMPLOI cigales et fourmis
Ecole de Formations Sanitaires et Sociales Croix Rouge

7 rue JARRY - 37120 RICHELIEU

tél : 02 47 95 35 48 ou 06 12 46 15 72 – E-Mail : paerichelieu@voila.fr

Financements : Conseil Général, Fonds social Européen, Caisse d'Allocations Familiales, DDTE, Mairie de Richelieu et de Champigny sur Veude

ASSAD

L'Automne Paisible du Richelais

Est une association de service, de soins et d'aide à domicile. Elle a pour valeurs le respect de l'utilisateur, la convivialité et n'a pas de but lucratif. Plaçant les personnes au cœur de son action, les membres de l'ASSAD de Richelieu veillent à ce que les prestations assurées soient conformes à leurs attentes et à leurs besoins, dans un esprit de confiance, de proximité, de rapidité et d'efficacité.

Un service pour aider les personnes dépendantes

Vous faites maintenant partie des seniors ou vous avez perdu momentanément ou durablement votre autonomie, suite à un accident ou à une maladie, notre association peut vous aider non seulement sur le plan ménager, mais aussi, au quotidien, en vous apportant, par la présence rassurante d'une aide à domicile, une écoute attentive et proche.

Pour la vie quotidienne, les services ménagers

L'aide à domicile est une professionnelle qui intervient pour aider à l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne des personnes rencontrant des difficultés passagères ou durables. L'ASSAD « Automne Paisible du Richelais » vous offre un service de qualité grâce à une équipe dynamique d'aide à domicile discrète, performante et dévouée.

Les aides à domicile vous aident à accomplir les principaux actes de la vie quotidienne : elles se chargent des travaux quotidiens de la maison : le ménage courant, la vaisselle, le repassage, le raccommodage, l'aide à l'habillage, au lever et au coucher ... **Elles peuvent aussi accompagner la personne dans ses sorties** (au marché, au musée, au lieu de culte ...) ou encore l'aider dans ses démarches administratives. Un lien social est ainsi maintenu, chaque jour, dans un esprit de service et de contact humain.

Pour vous renseigner, Mme Véronique DOUBLET, directrice et responsable du secteur et Mmes Dominique BURY et Claudette BOISDY, agents de bureau, se mettent à votre disposition. Elles étudieront avec vous la solution la mieux adaptée à votre cas.

N'hésitez pas à prendre contact au 02 47 58 26 21 ou au bureau 3Bis, rue de Loudun 37120 Richelieu

Ouvert le mardi et le vendredi de 9h à 17h.

Animé par Martine Bayard et Elodie Boulay.

Le Point Accueil Emploi Cigales et Fourmis a été créé en 1998 à l'initiative des travailleurs sociaux et des habitants du canton, dans le but de lutter contre l'isolement et de favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes sans emploi, en complémentarité avec l'Association Intermédiaire.

Sur deux jours par semaine, Le Point Accueil Emploi a accompagné 155 personnes en 2006 dont 27 en suivi individuel dans le cadre du dispositif RMI. 51% des participants ont obtenu une formation ou un emploi. Les résultats sont dus à la richesse des échanges, à la dynamique du groupe, au partenariat avec les travailleurs sociaux et les associations du Richelais

Pédagogie : *Pour atteindre les objectifs d'insertion, les animateurs utilisent à la fois une dynamique emploi, sociale et culturelle. La matinée est réservée à la recherche d'emploi sur Internet, presse, aide à la rédaction de lettre de motivation ou CV, préparation aux entretiens d'embauche... L'après-midi alterne des thèmes sur la santé, le droit, la culture, les loisirs... Le point Accueil privilégie la dynamique de groupe pour permettre à chacun de retrouver un lien social, de reprendre confiance en soi et un développement personnel. L'implication et la participation des personnes, dans les différentes tâches et programmes, sont primordiales dans l'action d'insertion et de citoyenneté menée avec les participants.*

Conclusion : *Le Point Accueil, par la pluralité des activités proposées permet aux personnes d'oser participer à une action et par là même de développer des capacités permettant une insertion professionnelle*



Echanges – Ecoute – Aide – Soutien – Solidarité

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse : Le Bourg 37120 CHAVEIGNES

Téléphone : 02 47 58 16 74

Fax : 02 47 95 31 16

Adresse électronique : mairiedechaveignes37@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Lundi de 8 H 30 à 12 H 00

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

HORAIRES

DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8 H 30 à 12 H 00

Mardi de 8 H 15 à 12 H 30

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Jeudi de 8 H 15 à 12 H 30

Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

BOITE AUX LETTRES

La boîte aux lettres se situe en face de la mairie, de l'autre côté de la place, contre le mur. Elle se trouve dans un groupe de boîtes, en haut à gauche. Elle est de couleur marron.

LES HABITANTS ONT LA PAROLE

Si vous souhaitez apporter un témoignage sur un fait historique, un évènement, une anecdote sur la vie passée ou présente de notre commune, merci de nous contacter, vos propos seront rapportés dans les bulletins à venir. Alors à vos plumes et crayons et à bientôt.

TERMITES



Rappel

Pour tous les propriétaires, l'établissement d'un état parasite par un bureau d'étude agréé est obligatoire lors de la vente d'un bien. Cet état doit être déposé en mairie. Cette obligation est la même pour un bien situé dans une zone déterminée par arrêté préfectoral qu'il y est ou non vente. Si l'expert agréé constate une infection, le propriétaire doit en faire la déclaration en mairie et choisir une entreprise habilitée pour réaliser le traitement pour éviter tous problèmes de propagation chez les riverains. De plus, une aide peut vous être allouée (jusqu'à 80% de la facture). Pendant 5 ans, tout transport de végétaux et matériaux est interdit.

Chacun est responsable juridiquement de sa propriété. Si votre responsabilité est en cause, amendes, peines et poursuites peuvent être engagées à votre encontre.

Renseignements dans votre mairie et à la Communauté de Communes du Pays de Richelieu.



Marché fermier - Marché gourmet

Comme d'habitude et cela devient incontournable, le 3^{ème} dimanche d'octobre fut réservé à notre Marché Fermier - Marché Gourmet.

Cette année encore, beaucoup de personnes se sont mobilisées avant, pendant et après ... Merci à tous ces bénévoles, chaque année plus nombreux, au Conseil Municipal, aux agents municipaux et aux associations. Ce 11^{ème} marché fut une grande réussite et tout a contribué à son succès :

le soleil qui une fois encore était au rendez-vous et qui a accompagné les promeneurs tout au long de la journée, les 61 exposants et producteurs qui, comme toujours, nous ont offert des produits variés et de qualité, tels pains et fouées, les légumes frais cueillis, la cochonaille et les boudins tout chauds ... les tartes aux pommes cuites dans le four communal allumé dès la veille pour mieux nous servir et pour accompagner le tout ... la bernache et le bon vin de notre Touraine !

Dans la cour du presbytère, nous avons pu admirer la production très colorée (et pourtant moindre cette année) des citrouilles et des potirons apportés par les enfants des écoles du canton, transformés pour cette journée, en petits jardiniers !

Il fallait aussi jeter un coup d'œil à l'exposition de safran installée dans la salle du presbytère, culture très présente dans le Richelais.

Le tour du marché ne serait pas complet si nous n'évoquions pas l'intermittent journaliste local, Monsieur Jean MERE, qui sait si bien nous parler de tous nos produits du terroir. Un grand merci à tous les officiels qui nous ont honoré de leur présence et à tous les habitants de Chaveignes pour leur assiduité.

En un mot, à tous merci d'avoir contribué à la réussite de notre 11^{ème} Marché Fermier - Marché Gourmet et pensons au prochain...

